

Les infos

Vendredi 2 novembre 2007



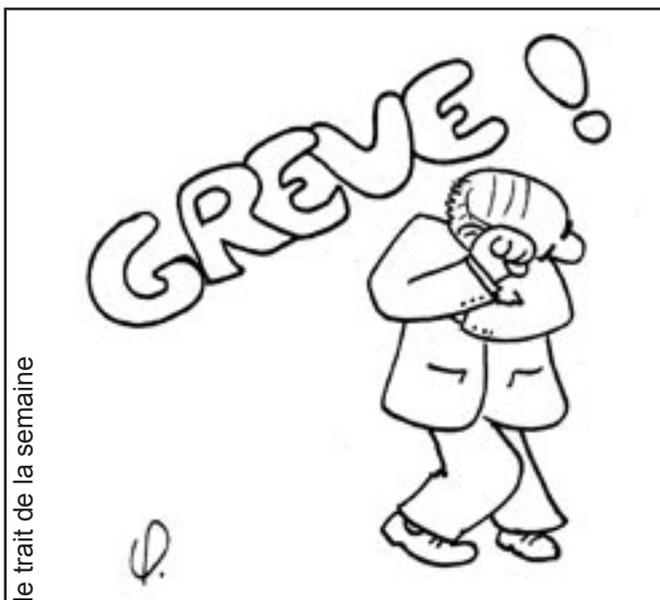
140 %

Ce n'est pas le montant de l'augmentation des salaires revendiquée par la CGT lors de l'ouverture des négociations salariales annuelles à la Société Générale, vous l'aurez compris ! La traditionnelle réunion d'ouverture s'est ouverte le 29 octobre... par l'examen des nombreuses statistiques remises au préalable par la direction. Vous trouverez bientôt sur le site les tableaux qui nous paraissent les plus significatifs. Parmi eux, la CGT a dû demander le tableau « salaire de base par niveau et déciles » qui permet à chaque salarié de pouvoir réellement comparer sa situation personnelle à celle des autres et qui manquait ! Le directeur des relations sociales Philippe PERAIN a détaillé les effets des mesures contenues dans l'accord salarial précédent, signé par l'ensemble des organisations syndicales le 7 janvier 2007 ... après un ultime bras de fer avec la DRH et l'arbitrage du président. La prime de 550 euros versée en janvier 2007 (400 euros pour les salaires supérieurs à 26 000 euros) aura été perçue par 34 449 salariés. Cette mesure aura représenté une enveloppe globale de 14,6 millions d'euros. Cette prime sera intégrée au salaire de base en janvier 2008. La CGT est revenue sur une disposition instaurée à notre demande prévoyant l'examen systématique des situations des salariés n'ayant pas été révisés depuis 5 ans. En effet, Jean Pierre MICHEL, docteur es statistiques, nous a indiqué que seule BDDF avait fait remonter des chiffres. Sur les 393 salariés concernés,

50% ont été révisés dès 2007, 20% seront révisés en 2008. Un résultat qui nous a poussés à exiger que la statistique soit rendue obligatoire pour toutes les branches en 2008. Il faudra attendre le 13 pour connaître la proposition de la direction. En jouant à ce petit jeu de rôles l'an dernier, la nouvelle DRH avait trébuché au dernier lever de rideau. Elle était entrée en scène, après les 3 réunions traditionnelles, pour une réunion de signature sans signataires ! Le président avait dû ensuite rajouter 220 euros pour obtenir une signature unanime.

RELEVÉ D'ENGAGEMENTS

Lorsqu'en juin, la direction a présenté son projet au CCE de suppression des commissions sur les produits d'épargne, elle était loin d'imaginer la conclusion de l'affaire, fin octobre, par la rédaction d'un « relevé d'engagements ». Elle a dû y souscrire auprès des syndicats après 9 réunions plus une entrevue avec le directeur général et un débrayage. Ce relevé, disponible sur notre site, contient pour la première fois des mesures encadrant la politique et l'animation commerciale, un domaine considéré « réservé » par la direction depuis toujours. Elle y admet implicitement les débordements passés dans les challenges et les classements et s'engage à y remédier. L'intégration des commissions supprimées dans le salaire a été portée de 50 à 70% et des augmentations salariales garanties vont être définies pour les postes de conseillers en fonction de leur portefeuille. Ce résultat a été obtenu grâce à la participation de nombreux conseillers, et notamment des jeunes, à l'action organisée par les syndicats. Ils ont fait mentir tous ceux qui affichent leur éternel scepticisme pour justifier leur passivité, mais qui n'oublieront pas de passer à la caisse... La CGT peut aussi se féliciter d'avoir obtenu que la modification du règlement intérieur relative à la directive MIF soit réécrite, c'est aussi une première que SEGL soit contrainte de revoir sa copie.



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT